

Animaux de compagnie

>> Ostéopathie

L'AUTEUR

Pascale MONFERRAN

vétérinaire pratiquant l'ostéopathie

Pratique intéressante **chez les tortues**

>> Cas clinique

Traditionnellement utilisée chez les mammifères domestiques, l'ostéopathie peut également être mise à profit dans d'autres espèces, et notamment chez les tortues, comme en témoigne ce cas clinique. Cette pratique constitue en outre une alternative intéressante à l'administration de médicaments, pas toujours évidente chez ces animaux.

Il est assez fréquent de faire appel à un ostéopathe pour traiter les problèmes ostéo-articulaires des mammifères domestiques, chiens, chats, chevaux en particulier. Il est cependant beaucoup plus rare de consulter pour une tortue, bien que les résultats soient tout aussi satisfaisants, comme le montre le cas présenté ici.

Il s'agit d'une tortue de Floride mâle âgée de dix ans, présentée à la consultation pour boiterie de l'antérieur gauche. Il y a cinq jours, l'animal a chuté d'une table basse et, depuis, il ne se sert plus du tout de cette patte qu'il laisse trainer en arrière. L'examen clinique ne révèle aucune fracture. D'autre part, le réflexe de retrait est conservé, signe qu'il n'y a pas de paralysie. Au niveau ostéopathique, on note que le sacrum est en extension rotation gauche, la sixième vertèbre du cou également en rotation gauche, le coude gauche en rotation externe et un ensemble radius-ulna peu mobile, avec une grosse dysfonction au niveau du carpe.

Un traitement par des techniques faciales et fonctionnelles est instauré.

Cinq jours plus tard, l'animal commence déjà à retrouver l'usage de sa patte, la ramène spontanément vers l'avant et il peut recommencer à nager. A l'arrêt, il ne tient plus sa patte vers l'arrière (voir photo).

La carapace, un organe vivant

Le carpe et le coude sont à nouveau manipulés et, douze jours après la première consultation, la tortue ne boîte plus du tout.

Il semble évident que la manipulation des tortues ne s'effectue pas de la même façon que celle des mammifères, la carapace occultant une bonne partie du corps. Cependant, il faut savoir que la carapace est un organe vivant. Les ostéodermes (ou plaques osseuses) qui la constituent, sont formées par les côtes et les ceintures pelvienne et scapulaire, le tout assurant sa solidité et sa rigidité. On parle d'ailleurs d'écaille nuchale, vertébrale, costale, etc. La colonne vertébrale adhère à la carapace, dont la partie intérieure, formée par une soixantaine d'os, est parcourue par des nerfs et des vaisseaux sanguins. Les écailles kératinisées recouvrent en quinconce ces plaques dermiques, assurant ainsi une plus grande rigidité.

Le thérapeute peut apprécier la mobilité des écailles et sentir le mouvement respiratoire primaire, ce qui lui permet d'accéder aux structures sous-jacentes et d'effectuer les traitements éventuels. Bien sûr, en ce qui concerne les pattes et la queue, l'accès peut se faire directement.

Ainsi donc, à l'instar des mammifères, l'ostéopathie peut offrir aussi chez les chéloniens une alternative intéressante à la médecine allopathique, l'administration de médicaments n'étant pas toujours des plus aisées chez ces animaux. ■



Pascale Monferran

▲ Après cinq jours de prise en charge ostéopathique, la tortue commence déjà à retrouver l'usage de sa patte.